



PariP

Paris, le 18 décembre 2015

## COMMUNIQUE DE PRESSE

—

### **Filière porcine Stéphane LE FOLL réunit les représentants pour faire le point sur le suivi des engagements pris lors de la dernière table ronde**

Stéphane LE FOLL, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Porte-parole du Gouvernement, a réuni mercredi 17 décembre les représentants de la filière porcine.

Le Ministre a rappelé l'importance de l'interprofession dans le travail engagé pour dégager des perspectives pour la filière et la nécessité de voir le travail initié aboutir dans un calendrier défini et partagé. La feuille de route et les actions à conduire prioritairement ont, à ce titre, été débattues. Ainsi parmi les objectifs figure au premier chef la nécessité de faire avancer le sujet de la contractualisation pour desserrer l'étau sur les prix, mieux répartir la valeur au sein de la filière, sécuriser les approvisionnements. L'appel à manifestation d'intérêts lancé sur ce sujet en septembre dernier démontre une volonté réelle des acteurs économiques qu'il convient de traduire désormais par la conclusion de contrats écrits. Les expérimentations en cours devraient permettre d'accélérer le pas. Le logo viande de France dont la notoriété auprès des consommateurs progresse est un des éléments devant être valorisé dans les futurs contrats. Un cahier des charges détaillé de cette démarche est en cours de finalisation par Inaporc.

Stéphane LE FOLL a également indiqué qu'en parallèle, une amélioration des cotations dans la filière porcine serait conduite en 2016.

Afin de compenser les aleas d'un marché très fluctuant, les professionnels ont également présenté leur projet de fonds privé associant les grandes et moyennes surfaces et les éleveurs. Ce type de démarche privée a été salué par Stéphane LE FOLL. Des discussions complémentaires doivent avoir lieu entre les acteurs économiques pour finaliser le dispositif au profit de la filière.

Plus généralement, le Ministre a rappelé aux acteurs de la filière que la qualité des relations commerciales supposait un engagement de chacun pour assurer une répartition de la valeur permettant une juste rémunération pour tous.

Ainsi, les engagements pris par les acteurs lors des tables rondes conduites cette année doivent servir de cadre pour les négociations commerciales, dans le secteur des viandes comme dans celui

---

Contacts presse

**Service de presse de Stéphane LE FOLL** - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

---

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt  
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) - [www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)

 @Min\_Agriculture

des produits laitiers pour lequel des engagements relatifs aux négociations du début de l'année 2016 avaient été pris.

---

Contacts presse

**Service de presse de Stéphane LE FOLL** - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

---

**Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt**  
**Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS**  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) - [www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)  
 **@Min\_Agriculture**